



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 juillet 2026

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de prendre acte des travaux suivants, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
 - Berdoz Nelly, La Combe : Travaux de peinture sur la façade « Ouest » du bâtiment et du pavillon adjacent (parcelle RF No 734).
 - Chevalley Claudine, Le Bougnon : Réparation et restauration de la façade « Est » suite à son enfoncement par un véhicule agricole (parcelle RF No 34).
 - Zulauff Arnaud et Sarah, Les Planards : Réfection du goudron des places de stationnement (parcelle RF No 277).
 - Rossier Florence et Alain, Le Bas : Installation d'un cabanon de jardin (parcelle RF No 803).

Dans le même temps, la Municipalité a entrepris les démarches afin de réparer le système électrique des cloches de l'église de Rossinière tombé en panne. Une analyse de la situation et une offre a été sollicitée auprès d'une entreprise spécialisée. Le rapport démontrant qu'une remise en état de l'installation nécessite une rénovation complète pour qu'elle perdure dans le temps, la municipalité est en contact avec le Service cantonal des Monuments et Sites au vu de la valeur patrimoniale de l'église et de ses cloches.

La municipalité met tout en œuvre pour que les travaux soient engagés dans les meilleurs délais, mais il est à craindre que nos cloches restent silencieuses pour une longue durée.